



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

**BURUNDI** | *Une intolérance politique aux conséquences dévastatrices*

*Rapport sur la gouvernance et les droits socio- économiques au Burundi*

mars 2019

## **Table des matières**

0. Introduction.....	1
I. Contexte socio-politique et économique : la répression politique fait de plus en plus de victimes à la veille des élections de 2020 .....	1
II. Le droit à l'éducation : la politisation du secteur détruit progressivement l'école .....	10
III. Un manque criant d'eau potable et une gestion calamiteuse de l'entreprise REGIDESO .....	14
V. D'autres faits de mauvaise gouvernance observés pendant la période du rapport.....	15
VI. Conclusion et recommandations .....	20

## **0. Introduction**

A la veille des élections de 2020, le phénomène d'intolérance politique continue et s'accroît dans tout le pays. Le parti CNDD-FDD au pouvoir depuis 2005 a érigé la dictature, l'exclusion, la discrimination et la violence politique en un mode de gouvernance à tous les niveaux de la vie du pays. Il veut régner en monopartisme absolu en excluant sans scrupule les autres formations politiques de la course électorale. Les assassinats politiques, les emprisonnements abusifs, les dilapidations des fonds publics, la corruption et d'autres crimes économiques sont le lot quotidien des Burundais.

La jeunesse *Imbonerakure* est utilisée par le régime de Pierre Nkurunziza comme un instrument politique de répression contre les opposants déclarés ou présumés, afin d'arriver à ses objectifs de se maintenir au pouvoir, bon gré mal gré.

Les priorités socio-économiques en l'occurrence l'éducation, la santé, le secteur de l'économie constituent une préoccupation mineure. Les Burundais sont victimes de rançonnements et de contributions forcées de toutes sortes.

Tous les secteurs de la vie sont politisés, y compris l'école, la justice et la santé. Des populations manquent cruellement d'eau potable et sont sujettes à des maladies de mains sales. La REGIDESO gangrenée par la mauvaise gestion, n'est plus à mesure de satisfaire sa clientèle.

Les instances de justice instrumentalisées et sous la pression du régime en place ne peuvent plus dire le droit envers tout le monde, des proches du pouvoir en infractions étant de plus en plus intouchables, jouissant d'une impunité notoire.

Le pouvoir accentue en outre les mesures de limitation du droit à l'information pour tenter de fermer définitivement l'espace d'expression en vue de cacher son vrai visage aux yeux de sa population qu'il manipule à longueur de journée. Le retrait de l'autorisation d'exploitation à la radio BBC et la reconduction de la sanction de suspension des émissions de la VOA en sont des exemples éloquents.

## **I. Contexte socio-politique et économique : la répression politique fait de plus en plus de victimes à la veille des élections de 2020**

(1) Le régime de Pierre Nkurunziza nourrit et développe un système d'intolérance politique qui dévaste dangereusement la société burundaise et mine terriblement l'existence d'un Etat de droit. Tout est permis, pourvu que Pierre Nkurunziza et son régime restent les seuls maîtres du jeu politique. Des opposants politiques présumés ou déclarés subissent une terrible répression de la part notamment des agents de l'administration publique, des policiers et des miliciens *Imbonerakure* qui quadrillent le pays et commettent impunément des crimes. Durant cette période du rapport, les membres du nouveau parti CNL du député Agathon Rwaswa ont été

principalement la cible du régime CNDD-FDD qui craint l'émergence de ce parti sur la scène politique burundaise.

Nous faisons le tour de certaines provinces du pays pour illustrer la situation.

**En Mairie de Bujumbura**, le Maire de la ville avait d'abord refusé d'autoriser en date du 03 mars 2019 l'ouverture de la permanence nationale et le lancement des activités de ce parti pour des raisons de sécurité. Dans une correspondance adressée au président du CNL, Honorable Rwasa Agathon, le Maire de la ville de Bujumbura, Freddy Mbonimpa, avait interdit que la réunion d'ouverture de la permanence nationale et de lancement des activités du parti prévues cette date soit tenue à cette même permanence située en zone urbaine de Rohero, commune Mukaza, comme prévu. L'opinion avait estimé que les raisons invoquées par le Maire de la ville n'étaient pas fondées. La véritable raison derrière ce refus était le fait que la réunion était programmée le jour de prière, alors que la permanence de ce parti CNL est proche de l'église du rocher de l'épouse du chef de l'Etat Madame Denise Nkurunziza. Par après, l'activité a eu lieu le dimanche 10 mars 2019, mais l'autorité administrative avait pris le soin de limiter la représentation du parti pour encore une fois des raisons de sécurité.

**En province Rutana**, au moins 34 militants de ce parti originaires de la commune Giharo qui se dirigeaient en Mairie de Bujumbura pour participer à l'activité avaient été arrêtés en commune Bukemba et détenus au cachot du commissariat communal de Bukemba. Des policiers en collaboration avec des Imbonerakure avaient également saisi le véhicule à bord duquel ils étaient et disaient que l'ordre de les arrêter était venu d'en haut. Les victimes ont par la suite été relâchées le lendemain.

**En province Bururi**, 18 autres membres du parti d'Agathon Rwasa qui allaient participer aux cérémonies d'ouverture de la permanence nationale en provenance des communes Matana et Songa ont passé plus de 3 h sous interrogatoire au commissariat communal de police en commune Matana. Des jeunes Imbonerakure du parti CNDD FDD avaient informé la police que des membres du parti CNL partaient à Bujumbura à bord d'un bus de transport. Le bus a été intercepté dans la localité de Gitandu.

**En province Bubanza**, trois responsables du parti CNL dont le responsable communal de Gihanga et le directeur de l'ECOFO village V ont été arrêtés le 6 mars 2019 au chef-lieu de la commune, sous l'ordre de l'administration communale qui les accusait d'organiser des réunions sans autorisation.

Dans la même province, le nommé Ndayikengurukiye Chadrak qui venait d'être élu parmi les trois représentants du CNL sur la colline Nyamabere, en commune Mpanda, a été enlevé de chez lui le 20 mars 2019 par des policiers qui l'ont torturé avant de le jeter dans le cachot du commissariat de police en commune Gihanga où il se trouvait en état critique le lendemain matin.

Un autre représentant du CNL arrêté le même jour s'appelle Alexis Nzigamasabo, originaire de la zone Muzinda, commune Rugazi et qui a par la suite été conduit manu militari au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura.

**En province Cibitoke**, des jeunes Imbonerakure commandés par leur chef en zone Nyamakarabo, Silas Nduwimana ont arrêté en date du 18 mars 2019 un responsable communal du CNL du nom de Georges Itangishaka et ses deux conseillers, Daniel Nizigiyimana et

Raymond Nkurikiyimana, sur la colline Gitumba, zone Nyamakarabo, en commune Mugina. Ils ont été aussi accusés de tenir des réunions sans permission. Les victimes ont été malmenées, ligotées et conduites au cachot du commissariat de police en commune Mugina où l'administration communale et la police judiciaire leur ont collé l'infraction de « perturber l'ordre public ». Quatre autres fidèles du parti étaient pendant ce temps incarcérés au cachot communal de la commune Murwi, même province de Cibitoke.

Un autre membre du CNL arrêté par des jeunes Imbonerakure et le chef du Service National de Renseignement de Cibitoke, le soir du 8 mars 2019 sur la sous-colline Rubuye, secteur Mparambo I, commune Rugombo s'appelle Manassé Nduwimana. La police l'accusait de mobilisation politique clandestine en faveur de son parti et qu'il tenait souvent des réunions en cachette. Cette accusation a été rejetée par les membres de sa famille qui parlent plutôt de son refus d'adhérer au parti CNDD FDD. Le responsable du Service National de Renseignements à Cibitoke a confirmé son arrestation mais avait omis de montrer où la victime était incarcérée.

Quatre autres membres du nouveau parti CNL venaient de passer, lors de notre visite, quatre jours au cachot de la commune Murwi, province Cibitoke. Parmi ces détenus se trouvait un représentant communal des jeunes CNL du nom d'Éric Niyorugira qui avait été enlevé de chez lui vers 21 heures par les jeunes Imbonerakure dimanche 17 mars 2019. Il y avait également trois autres membres de ce nouveau parti à savoir Pacifique Niyorugira, Eraste Bizimana et Japhet Irankunda, tous natifs de la colline Gisaba, commune Murwi arrêtés également par des jeunes Imbonerakure.

Les habitants de la commune Murwi étaient en colère contre le comportement des membres du parti CNDD-FDD qui menaçaient et malmenaient les autres membres des partis politiques. Le responsable provincial des jeunes du parti CNL précisait avoir saisi le procureur de la République dans la province Jean Marie Bizindavyi qui s'était contenté de mettre en garde verbalement les responsables du parti au pouvoir sans prendre des mesures plus concrètes.

**En province Rumonge**, le nommé Bosco Nyandwi, représentant communal du parti CNL a été interpellé par la police vendredi 22 mars 2019 sur la colline Murenge, zone Rusabagi commune Burambi. Des informations recueillies pointaient du doigt le secrétaire provincial du parti CNDD-FDD comme étant derrière cette arrestation.

Des Imbonerakure de la zone Minago, commune et province Rumonge en sport matinal ont tabassé en date du 29 mars 2019 six militants du CNL, Iradukunda Fabrice, Habarugira Liliane, Bukuru Deo, Muhimpundu Lin, Shemezimana Jean Bosco et Adeline Niyomwungere qui avaient refusé de les rejoindre par force et de chanter l'hymne du parti CNDD-FDD. Les Imbonerakure Jean Paul Ndayishimiye, Nzisabira Vital, Jean Bosco et Matata Emmanuel ont été identifiés comme les auteurs du crime mais n'ont pas été inquiétés alors que les victimes avaient porté plainte contre eux.

Au même moment, deux autres membres du parti CNL originaires des zones Minago et Kigwena croupissent toujours au cachot de la police de Rumonge, soupçonnés de tenir des réunions clandestines.

**En province Kirundo**, un autre membre du parti CNL du nom de Misago Asman, natif de la colline Gatara, zone et commune Busoni venait de passer sa première nuit au cachot du Service National de renseignement de Kirundo en date du 13 mars 2019. Il avait été arrêté la

veille vers 10 h à son domicile et embarqué dans un véhicule fumé à bord duquel se trouvait des policiers et le chef provincial du Service National de Renseignement. Il a été ordonné de monter dans ledit véhicule sans demander quoi que ce soit. Des Imbonerakure lui avaient plusieurs fois et vainement demandé d'adhérer à leur parti et leur ligue des jeunes du CNDD FEDD. Ils l'accusaient en plus, comme alibi, d'avoir livré des informations en rapport avec des cadavres découverts dans le lac Rweru.

**En province Ngozi**, 6 membres du parti CNL Bivugire Léonce, Nshimirimana, Sinzotuma Cyprien, Minani Rémy, Bapfekurera Joseph et Baraharije Charles ont été arrêtés en date du 22 mars 2019 et conduits au cachot du commissariat communal de police de Gashikanwa. Les 5 premiers sont originaires de la colline Gatara et ont été accusés de tenir une réunion non autorisée. Le dernier détenu originaire de la colline Buhoro a été accusé de refuser d'adhérer au parti au pouvoir.

Le même jour, le ménage de Pierre Ndoriyobija se trouvant sur la colline Kiyovu en commune Nyamurenza a été attaqué par des Imbonerakure qui l'ont tabassé et accusé aussi d'être membre du CNL.

**En province Gitega**, des Imbonerakure en complicité avec des policiers ont assiégé, le soir du 19 mars 2019, le siège de l'association « New Informatic Technical Services » situé au quartier Magarama. Ils ont pris tous les biens qui se trouvaient dans les bureaux et sont partis. Selon des sources sur place, les employés de l'association étaient accusés d'être des fidèles de l'opposition proche du député Agathon Rwasa. Des Imbonerakure leur avaient prévenu d'avance que leur association allait être détruite et empêchée de fonctionner s'ils refusaient d'adhérer au parti au pouvoir. Les concernés ont dû fuir la localité craignant des montages qui pouvaient être concoctés à partir de leurs ordinateurs.

Précisons que depuis le 18 mars 2019, 24 membres du nouveau parti d'Agathon Rwasa en sigle CNL avaient été arrêtés dans différentes localités de la province Gitega et détenus au cachot du commissariat provincial de police de Gitega. Six victimes enregistrées étaient de la commune Itaba, onze de Nyarusange, deux de Makebuko et cinq de Giheta, accusées de tenir des réunions interdites ou de détenir des armes.

L'administration publique et le parti CNDD-FDD accusent toujours leurs victimes d'organiser des réunions non autorisées, mais en réalité, selon un député de la coalition Amizero y'Abarundi, « *Les responsables du parti CNDD- FDD sont terrifiés par le rythme d'adhésion de la population dans ce nouveau parti de Rwasa Agathon. Ils cherchent à intimider les représentants du parti CNL en les empêchant de recruter de nouveaux adhérents. Ces arrestations intempestives n'ont d'autres visées que de torpiller les activités du parti* ».

**En province Makamba**, les activités des partis Sahwanya FRODEBU et UPRONA ont été perturbées dimanche le 17 mars 2019 dans les communes Makamba, Mabanda et Nyanza-Lac. En commune Makamba, une réunion organisée par le parti Sahwanya FRODEBU sur la colline Karonge au centre Murenge de la zone Gitaba a été perturbée et empêchée par Japhet Niyokwizera représentant des jeunes Imbonerakure dans la même zone. D'autres réunions de ce même parti ont été perturbées en commune Mabanda, et en zone et commune Kayogoro, précisément sur la colline Nyabitabo, sous colline Dama. Le chef de zone Ndahabonye accompagné de jeunes Imbonerakure a déterré le drapeau du parti qui se trouvait sur le lieu de la réunion.

Le parti UPRONA a subi le même sort en commune Nyanza-Lac. Un certain Ntahobari Romain, membre du CNDD-FDD, ex- chef de colline avant 2015 a refusé aux membres de ce parti d'organiser leur réunion sur la colline Biniganyi, zone Kazirabageni.

**(2) En province Bujumbura**, un policier APC Nizigiyimana Léopold a tiré à bout portant sur des personnes qui étanchaient leur soif en date du 02 mars 2019 dans un bistrot communément appelé « chez Mbingo » se trouvant au quartier et zone Gatumba commune Mutimbuzi. Le bilan de la fusillade a été de 4 morts dont trois sur le champ et 4 blessés. Selon des témoins, ce policier s'était bagarré avec des personnes qui étaient là dont une fille avec laquelle il partageait la bière. Il s'était rendu à son commissariat de police à Gatumba pour mettre sa tenue de service et prendre son fusil qu'il a utilisé pour tuer ces personnes. Le criminel a été par la suite arrêté et jugé dans un procès de flagrance.

Deux policiers APC Jean Simbagoye APN 01806 et APC Léonard Nshimirimana APN 20510 ont été tués dans la matinée du 19 mars 2019 par un groupe d'hommes armés des fusils sur la colline Mutara, zone Maramvya, commune Mutimbuzi précisément sur la rivière Muzazi servant de frontière entre la colline muzinda (de la commune Rugazi) et la commune Mpanda, province Bubanza. Leurs bourreaux ont emporté leurs armes AK 47 portant les numéros UC 9614 et 9511. Les victimes étaient sur la position de Muzinda et tentaient de poursuivre ce groupe armé qui venait de voler dans les ménages de la localité, a expliqué un officier de police sur le lieu.

L'autre cas qui a marqué cette période en province Bujumbura concerne un certain Janvier Ndikumana Alias SOSO, habitant de la colline Kirekura, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, arrêté et porté disparu depuis jeudi soir le 28 mars 2019 par deux hommes en tenues civiles identifiés comme des agents du SNR Bujumbura- Marie. Au moment de son arrestation, des témoins disent qu'il était en possession de deux fusils de type pistolet dans un bistrot appartenant à un certain Jean Pierre, situé sur la 12<sup>ème</sup> avenue, sur la colline Nyamabere. Il a été embarqué dans une voiture de couleur rouge, et sa famille n'avait toujours pas de nouvelles de sa destination trois jours après son arrestation. La victime était membre du FNL d'Agathon Rwasa avant d'intégrer le parti au pouvoir (CNDD-FDD).

**(3) En province Kirundo**, un Imbonerakure nommé Toyi a tué le nommé Ndayizeye Aimable surnommé Mambo, un cabaretier de la colline Sigu zone Nyagisozi, commune Busoni. Selon des témoins, le criminel a ordonné à sa victime de fermer son bistrot. Celle-ci ne s'est pas tout de suite exécutée et ils ont commencé à se chamailler. C'est ainsi que le criminel l'a immédiatement poignardé au cœur et la victime a rendu l'âme sur le champ. Quelques jours avant, ce même criminel en compagnie de Bukuru Thomas, titulaire du centre de Santé de Sigu et responsable des Imbonerakure dans la localité avaient malmené un rapatrié qui rentrait du Rwanda et lui avaient soutiré un montant de deux cent mille francs burundais.

**(4) En province Cibitoke**, trois corps ligotés déjà décomposés ont été retrouvés dans une fosse commune sur la colline Bihembe, zone Ndora, commune Bukinanyana le soir du vendredi 15 mars 2019. L'administrateur communal de Bukinanyana, Jean Bosco Hategekimana a donné l'ordre au chef de zone de Ndora et aux Imbonerakure d'enterrer ces corps pour qu'ils ne contaminent les gens. « *Nous regrettons que des corps retrouvés sans vies soient enterrés sans aucune forme d'enquête pour en savoir plus sur les mobiles d'assassinat et les auteurs de ces derniers* », révèle un habitant de la localité.

Deux autres corps sans vie avaient été retrouvés le matin du mardi 12 mars 2019 sur la colline Gafumbegeti, zone Butahana, commune Mabayi par les orpailleurs. Selon les sources administratives rencontrées sur place, une personne des deux victimes avait été reconnue natif de la colline Miremera en zone Ruhororo de la même commune. La même source précisait qu'ils étaient tous des orpailleurs et ont été dépouillés de l'or qu'ils avaient sur eux. Un des habitants proches de la famille d'un des défunts accuse des jeunes Imbonerakure et les militaires en patrouille pendant la nuit dans la réserve naturelle de la Kibira d'avoir tué ces personnes. Un administratif contacté nous avait expliqué qu'à moins d'une semaine seulement 14 corps sans vie avaient été retrouvés dans cette forêt de la Kibira et regrettait que toutes les victimes étaient enterrées sur place sans aucune enquête d'identification ni des mobiles de ces assassinats. L'administrateur communal, Pascal Basaburwuzuye reconnaissait lui-même ces assassinats dans cette forêt mais ne pouvaient pas déterminer les mobiles ni les auteurs des crimes.

Des sources bien informées disent néanmoins que cette criminalité fait suite à l'interdiction d'exploitation de l'or à la population par le Président de la République Pierre Nkurunziza, les victimes étant des orpailleurs attrapés en flagrant délit de non-respect de la mesure.

Des cadavres avaient été également retrouvés dans d'autres endroits de la province Cibitoke. Ainsi, deux cadavres en décomposition flottant dans la rivière Rusizi ont été aperçus le matin du 19 mars 2019 sur la transversale III, colline Murambi, commune Buganda. Ces cadavres n'ont été repêchés, les autorités ont exigé de les laisser chavirer, ce qui a fait peur à la population qui utilise l'eau de la rivière.

Deux autres cadavres en décomposition ont été retrouvés le soir du 19 mars 2019 sur la rivière Kaburantwa, transversale 6, commune Buganda. Les victimes étaient les nommés Janvier Nahimana et Germain Ntahimpera, originaires de la colline Nyabubuye, zone Ngoma, commune Murwi, qui étaient portés disparus depuis une longue période. L'administrateur communal de Buganda a donné l'ordre d'enterrer précipitamment les cadavres sans aucune forme d'enquête.

**(5) En province Gitega**, le nommé Iradukunda Claude, étudiant à l'UPG, a été tué samedi le 16 mars 2019, vers 23 heures, au quartier Karera II au moment où il rentrait à la maison. Son bourreau est un certain Seges Nkurunziza, vice-président du parti au pouvoir qui logeait la victime chez lui. Les mobiles du crime n'ont pas été connus. Le présumé criminel se défend en disant que son hôte a été tué par les bandits qui voulaient pénétrer dans le domicile.

Les habitants du chef-lieu de la province Gitega s'étaient inquiétés durant cette période du recensement clandestin qui se faisait dans leurs quartiers respectifs par des jeunes Imbonerakure qui demandaient aux personnes qu'ils trouvaient dans les maisons leurs identités ethniques, le parti politique et l'origine régionale des chefs de ménages.

Dans cette même province Gitega précisément en commune Mutaho, une centaine de militaires et policiers venus du chef-lieu de la province appuyés par des jeunes Imbonerakure ont encerclé lundi 25 mars 2019 le site de déplacés de guerre de 1993 depuis 4h du matin avant de procéder à une fouille perquisition des caches d'armes. Les maisons les plus visées étaient celles des militaires, des anciens militaires et les membres des partis politiques de l'opposition. Ils n'ont trouvé aucune arme mais ont arrêté au moins 9 personnes dont 3 dames qui ont, par la suite, été toutes relaxées le soir de la journée.

**(6) En province Makamba**, la police locale en collaboration avec des jeunes Imbonerakure a pris l'habitude de saisir illégalement des troupeaux de vaches dans le but de rançonner leurs propriétaires taxés d'être de la composante sociale tutsi.

En date du 10 mars 2019, ils ont saisi un troupeau de vaches arguant qu'elles étaient en train de paître dans la vallée appelée Munyika aménagée par la société régionale de développement de Buragane (SRD Buragane) avant la création des directions provinciales de l'agriculture et de l'élevage (DPAE).

*« Ils les ont saisies arguant qu'elles étaient en train de paître alors qu'elles étaient conduites pour boire de l'eau dans la rivière servant d'irrigation dans cette vallée »,* précisent les éleveurs contactés. *« Ils nous imposent une amende de 20000 francs par tête de bétail. Cette amende est exorbitante et ne respecte aucun texte de loi »,* s'indignent-ils.

*« Nous les avons saisies sur ordre de l'administrateur de Makamba Japhet Ntunzwenayo. On n'a fait qu'exécuter l'ordre »,* a fait savoir un des jeunes du CNDD-FDD. *« C'est honteux pour ces administratifs qui emprisonnent des vaches au lieu d'arrêter leurs propriétaires. Des vaches ont été saisies et emprisonnées au stade de Makamba pendant plus de 24 heures sans paître, des veaux n'ont pas pu téter »,* se lamentait un de ces éleveurs.

Certaines de ces vaches ont été libérées le soir du 11 mars 2019 après avoir payé cette amende. Signalons que plus d'une cinquantaine de vaches avaient été saisies en commune Vugizo le mois dernier par des jeunes Imbonerakure sur ordre du commissaire de police région sud et avaient été libérées après paiement de 100.000 francs par tête de bétail.

**(7) En province Rutana**, un homme connu sous le sobriquet de Nterena a été attaqué à la grenade dans la nuit du 6 mars 2019 au moment où il était en train de fermer son enclos sur la colline Ngarama, zone Kayero, commune Mpinga- Kayove. La victime a perdu trois doigts sur le champ. Il dit avoir vu 2 hommes qu'il n'a pas reconnus.

Dans cette même province, au moins deux corps sans vie ont été retrouvés durant cette période. Le premier a été retrouvé sur la colline Muzye, zone et commune Giharo, le dimanche 3 mars 2019.

Le deuxième a été retrouvé en date du 26 mars 2019 sur la colline Karera, zone Shanga en commune de Musongati. Il s'agissait d'une femme connue sous le nom de Bayizere, originaire de cette colline. Les sources sur place indiquent qu'elle avait été tuée à coups de gourdin par des Imbonerakure qui la taxaient de pratiquer la sorcellerie. Aucune personne n'a été inquiétée suite à ce crime odieux.

**(8) En province Bubanza**, le nommé Ndagijimana Paul, un vieux de 72 ans a été tué sur la colline Gitanga, commune et province Bubanza, dans la nuit de vendredi 29 mars 2019. Ses bourreaux l'ont appelé vers 23 heures lui disant qu'ils avaient un message pour lui. A l'extérieur de sa maison, ils l'ont capturé et l'ont roué de coups de machettes et de couteaux. Son fils qui tentait d'intervenir a échappé aux balles des malfaiteurs qui ont raté leur cible.

Il y a trois mois un autre vieux du nom de Bazirakumbona Joseph avait été tué sur cette même colline. Ils sont tous accusés de refuser d'adhérer au CNDD-FDD car ils étaient tous des membres du parti CNL, selon des informations recueillies auprès de leurs familles. Les malfaiteurs du CNDD-FDD se cachent derrière l'accusation de sorcellerie pour cacher des crimes purement politiques.

**(9)En province Ngozi**, des Imbonerakure ont arrêté en date du 07 mars 2019 sur la colline Nyabikenke, commune Nyamurenza, décapité et jeté dans la rivière Kanyaru deux rapatriés dont l'identité n'a pas été reconnue qui traversaient la frontière en provenance du Rwanda. Des sources sur place ont dénoncé Rumbete Hassan, le commissaire communal de police et le vice-secrétaire communal du parti CNDD-FDD à Nyamurenza d'avoir commandité le double crime. Après les avoir dépouillés de tous leurs biens, les deux autorités ont donné l'ordre aux Imbonerakure de les abattre.

**(10)** Des entraînements paramilitaires restent d'actualité et sont signalés presque partout dans le pays.

En province Cankuzo, des centaines d'Imbonerakure venus des coins différents de la province se sont rassemblés en date du 9 mars 2019 dans une des forêts proches du chef-lieu de la province, de 6h du matin à 12h. Ils étaient en t-shirts du CNDD- FDD, d'autres portaient des képis militaires avançant en colonne comme des militaires en manœuvres sur la chaîne de la montagne appelée Mahango, surplombant le centre-ville Cankuzo. Leurs slogans appelaient les membres du parti à savoir les « bagumyabanga », les femmes « bakenyererugamba » et les Imbonerakure tous ensemble à rester vigilants et aux aguets car les colonisateurs noirs continuent leur bataille. Ils chantaient aussi qu'ils vont gagner les élections à 100% (« Tuzobakubita impaga »). Ces entraînements paramilitaires et messages de division et de la haine ont fait peur à la population jusqu'à croire que le CNDD- FDD redevenait un mouvement rebelle contre lui-même.

Ainsi, en date du 10 mars 2019, quatre personnes dont un représentant provincial de l' UPD Zigamibanga connu sous le prénom de Ibrahim ont été arrêtées et détenues au cachot du commissariat communal Kigamba sous l'ordre du représentant communal du CNDD- FDD et du commissaire communal de police en collaboration avec des jeunes de la milice Imbonerakure. Les victimes se trouvaient chez eu dans un bistrot se trouvant sur la colline Rwamvura, sous colline Muremera. Elles ont été accusées de tenir une réunion clandestine illégale. Le lendemain matin, l'administrateur de la commune Kigamba, Rose Nahimana, a ordonné leur libération après avoir constaté, selon des témoins, qu'il n'y avait de preuve que ces gens faisaient une réunion. Parmi les victimes se trouvaient un enseignant surnommé Ruhara, un agronome prénommé Silas et sa femme.

Le cas d'un OPJ arrêté le 22 mars 2019 pour avoir ordonné la libération d'un honnête citoyen a retenu aussi notre attention. Il s'agit de l'OPJ Gratien victime d'avoir libéré une vieille veuve de plus de 60 ans arrêtée le 19 mars 2019 par le SNR Cankuzo qui l'accusait de possession d'uniformes militaires. L'OPJ avait reçu l'injonction du procureur de la République à Cankuzo de libérer cette vieille maman qui allait répondre à la place de ses quatre fils au service de l'armée burundaise.

**(11)Dans toutes les provinces du pays**, après la chasse à l'homme contre les opposants politiques et les entraînements paramilitaires des Imbonerakure, l'autre activité prioritaire consiste en la collecte des fonds, soit pour la construction des permanences du parti au pouvoir, soit pour d'autres activités propres à ce parti et pour les élections de 2020.

En effet, après le circulaire du Ministre de l'Intérieur du 01 mars 2019 adressée à tous les gouverneurs de provinces qui citait la correspondance du 22/02/2019 du Chef de Cabinet Civil de la présidence de la République, il est demandé ce qui suit : « *Parmi les stratégies suggérées visant à collecter le maximum possible de contributions de la population aux élections de 2020*

*figure notamment l'instauration d'un système de compétition intercommunale à l'instar de l'exercice d'évaluation des performances des communes ».*

Ainsi, le gouverneur de la province Muramvya a exigé à tous les administrateurs communaux de tout faire pour collecter le maximum possible d'argent. En date du 11 mars 2019, tous les administrateurs communaux ont réuni tous les chefs de collines, les chefs de zones et chefs de jeunes miliciens Imbonerakure pour se convenir sur l'ouverture officielle de cette collecte qui a été fixée au jeudi 14 mars 2019. Depuis cette date, c'est la stratégie du porte à porte qui a été adoptée. Du côté des écoles, tous les directeurs des écoles fondamentales avaient en date du 22 mars 2019 un même message à adresser à leurs élèves : revenir lundi à l'école le 25 mars 2019 avec une somme de 1.000FBU par élève. Dans certaines écoles, des élèves ont passé plusieurs jours sans revenir à l'école par crainte de menaces et intimidations exercées par leurs collègues en possession de carnets de paiement.

**En province Rumonge**, des messages sur whatsapp ont été envoyés à partir du 6 mars 2019 aux responsables des services publics et privés, aux directeurs d'écoles primaires et secondaires exigeant l'accélération des collectes des contributions aux élections de 2020. D'après ces messages, on peut lire que c'est dans l'optique de célébrer la journée internationale des droits de la femme, que ces femmes doivent contribuer à ces élections pour montrer au pouvoir que les femmes ont un rôle important dans la recherche et le renforcement de la paix. Les autorités de la province affirmaient à travers ces messages que chaque femme devrait donner en fonction du poste de responsivités qu'elle occupait. « Umuntu azotanga ku rugero yahezagiweko », disait le message. Les chefs de service avaient été invités à diffuser le message à toutes les femmes de la province Rumonge.

Au niveau communal et provincial, les responsables scolaires avaient été invités à s'impliquer davantage pour la réussite de cette activité. Certaines femmes se plaignaient des contributions de tous les temps, des contributions aux élections, dans les écoles, dans les messages, dans des croisades de prière organisées par le parti CNDD-FDD et d'autres. Bref, une façon déguisée de financer le parti, selon certaines femmes. Elles affirment que la journée internationale des droits de la femme du 8 mars devrait être célébrée normalement pour analyser la situation des droits de la femme et non pour ruiner les familles en demandant des contributions en cascades.

**En province Cankuzo**, à partir du 4 février 2019, les « Bakenyererarugamba » du CNDD-FDD via les Directeurs Communaux de l'Enseignement et les Directeurs d'établissements scolaires demandaient à toutes les femmes de contribuer aux élections de 2020. « *Il faut que nous en tant que femmes capables (« abagore bashoboye ») puissions constituer le jour nous dédié (le 8 mars) et montrer que réellement nous sommes capables de contribuer pour nos élections* », avait précisé Madame Béatrice, Directrice Communale de l'Enseignement en commune Cankuzo. Chacune devrait contribuer selon ses moyens. Les pagnes pour confectionner les uniformes des femmes pour le 8 mars coutaient à leur tour 22.000Fbu. C'est au cours de cette semaine même que tous les enseignants étaient obligés de contribuer en plus pour aider la population de la province Kirundo souffrant de famine. Les femmes interrogées dénonçaient « *un fardeau lourd* » pour les fonctionnaires en général et les enseignants en particulier.

**Dans la province de Mwaro**, la directrice de l'Ecole Fondamentale Kivurugu en commune Kayokwe, province Mwaro, Bankuwiha Euphémie, a ordonné le matin du 5 mars 2019 à tous les membres du personnel de son école de donner chacun une somme de 2000 FBU pour les

élections de 2020. Il avait donné le délai limite à 13h00 du même jour. Par peur de subir des sanctions, des enseignants ont été contraints de donner cet argent qui était en réalité destiné au parti CNDD-FDD, selon des enseignants membres de ce parti.

**En province Ngozi**, le directeur communal de l'enseignement en commune Ruhororo du nom de Misuraganyi Adelin a envoyé en date du 05 mars 2019, vers 18h, un message à chacun des directeurs des écoles fondamentales et post-fondamentales pour leur exiger de « *collecter une somme de 500FBU par enseignant en vue toujours de contribuer aux élections de 2020* »

La somme collectée par chaque directeur devrait lui parvenir pendant la journée du lendemain le 06 mars 2019 pour lui faciliter la transmission du rapport au directeur provincial de l'enseignement.

Ces collectes ont été systématiquement faites dans toutes les écoles du pays. Les enseignants déplorent cette attitude des autorités scolaires d'exiger aux enseignants d'autres contributions aux élections de 2020 alors que le retrait d'une telle contribution est faite à la source de leurs salaires.

Selon des membres influents du parti CNDD-FDD œuvrant au ministère des finances, le pouvoir se cache derrière les élections pour exiger des contributions financières alors que cet argent sert en réalité à combler le vide des salaires des fonctionnaires qui ne sont plus disponibles et à financer les activités du parti CNDD-FDD.

## **II. Le droit à l'éducation : la politisation du secteur détruit progressivement l'école**

Cette période a été notamment marquée par l'arrestation et l'incarcération des élèves mineurs accusés de gribouiller la photo du Président Pierre Nkurunziza se trouvant dans le manuel scolaire des sciences humaines au quatrième cycle de l'école fondamentale. L'école burundaise continue de faire objet de politisation et de violences diverses.

### **Arrestation et emprisonnement des élèves mineurs accusés de gribouillis sur la photo du président Pierre Nkurunziza**

Six adolescentes âgées de 15 à 17 ans, élèves de 7<sup>ème</sup> année de l'Ecole Fondamentale « Akamuri » en commune et province Kirundo ont été arrêtés en date du 12 mars 2019 et conduites au cachot du parquet de la République de Kirundo. Elles étaient accusées d'avoir gribouillé la photo du Président Pierre Nkurunziza se trouvant dans le livre scolaire de sciences humaines. Après interrogatoire au parquet, trois de ces élèves ont été libérées et trois autres ont été conduites à la prison centrale de Ngozi.

Face à ce triple emprisonnement des mineurs, des défenseurs de droits de l'homme ont dénoncé une injustice flagrante envers ces enfants qui n'avaient commis qu'une faute scolaire non punissable par le code pénal burundais. Après, le pouvoir a compris que ces fillettes méritaient d'être libérées. Elles sont sorties de la prison le 17 mars 2019 mais ont, malheureusement été chassées définitivement de l'école au même titre que les quatre collègues relaxés au niveau du cachot du parquet.

Cette affaire de gribouillis de la photo du Président Pierre Nkurunziza dans le manuel scolaire avait fait plus de quarante élèves victimes d'arrestations en 2016. Le régime avait cédé à une

forte pression de la communauté nationale et internationale qui dénonçait des arrestations illégales et une animosité envers des mineurs sur le banc de l'école.

### **Des inquiétudes au sujet d'un projet de construction et d'équipement de l'Institut Supérieur d'enseignement technique en province Cibitoke**

Le projet vise la construction et l'équipement d'un Institut Supérieur d'Enseignement Technique au chef-lieu de la province de Cibitoke conformément à un projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord de Crédit N°13/733 entre la République du Burundi et le Fonds Saoudien pour le Développement signé à Bujumbura, le 21/11/2018 et que le sénat burundais a analysé et adopté en date du 25 février 2019.

Alors qu'il existe d'autres bâtisses en laisse qui risquent de tomber en état de ruine, le gouvernement devrait réfectionner et équiper lesdites bâtisses, selon certains sénateurs. *« Elles sont là, elles ne servent à rien. Ne faudrait-il pas commencer à équiper justement ces immeubles déjà érigés ? »*, s'est interrogé un sénateur.

Des sénateurs regrettent que l'introduction de l'Ecole fondamentale n'ait pas allé de pair avec la réforme de l'enseignement supérieur pour la formation des professeurs de ces ECOFO.

Des sénateurs contactés en coulisse ont regretté les tâtonnements politiques qui entourent l'instauration de l'école fondamentale au Burundi et défient le gouvernement de la réussite du projet en province Cibitoke, si la gouvernance continue d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

### **Des pressions politiques derrière le jugement d'un enseignant fidèle au CNDD-FDD accusé de violences sexuelles envers son élève en province Bururi**

Pour être un grand fidèle du parti au pouvoir, le dossier de viol impliquant le nommé Fidèle Niyonsenga, enseignant de l'ECOFO Mwura, commune Vyanda en province Bururi a connu une évolution anormale suite aux pressions politiques émanant de son parti. Après son arrestation au mois de décembre 2018, sa libération et sa nouvelle interpellation en date du 31 janvier 2019, le présumé violeur a encore une fois été libéré en date du 13 mars 2019 par le parquet général près la cour d'appel de Bururi.

Les responsables du syndicat STEB en province de Bururi qui ont suivi le dossier ouvert sous le numéro RMP26148 crient au scandale en milieu scolaire. Ils déplorent qu'il n'y pas de doutes, que cette attitude va favoriser le phénomène de viol et grossesses non désirées en milieu scolaire. Des sources sur place font savoir que cet enseignant bénéficie d'un soutien des responsables scolaires à Vyanda et du parti CNDD FDD qui prennent l'habitude de couvrir les infractions de droits communs commises par les fidèles de ce parti. La victime de viol a abandonné l'école avant de mettre au monde, dans la douleur de ses parents aujourd'hui sous les menaces des membres du parti au pouvoir.

### **Un violeur récidiviste impuni en province Muramvya**

Le nommé Nyabenda Jean Marie, enseignant à l'ECOFO Mubira, commune Muramvya, a été attrapé vers 19 heures le 31 mars 2019, en flagrant délit tentant de violer une jeune fille A.

ND de 16 ans qui venait d'un cours du soir. La victime a été sauvée par l'intervention rapide des passants qui avaient entendu les cris de secours.

Le malfaiteur avait commis la même infraction en 2016 mais avait été relaxé parce qu'il avait eu la complicité de son parti CNDD-FDD. Directeur à l'Ecole Primaire Biganda, il avait violé son élève I.MB âgé de 11 ans en date du 12 octobre 2016.

Avec la pression des organisations des droits de l'homme de l'époque, Nyabenda Jean Marie avait été arrêté le 20 octobre 2016 et conduit à la prison de Gitega. A la surprise générale, il avait été libéré le 17 novembre 2016.

Après une très grande mobilisation de la synergie des organisations des droits de l'homme locales de l'époque, il avait encore une fois été arrêté et remis à la même prison de Gitega, le 30 novembre 2016 et libéré en juillet 2018 disant qu'il avait été « blanchi » Il avait été réaffecté comme enseignant.

Dans les mains de la police pour son nouveau crime, tout le monde doute que le présumé violeur récidiviste va être puni conformément au crime qu'il a tenté de commettre.

### **Des activités de campagne du CNDD-FDD paralysent les activités scolaires**

Les activités de campagne politique du CNDD-FDD menacent l'activité scolaire au Burundi. Des faits d'illustrations sont légion et ont fait objet d'analyse dans nos différents rapports mensuels.

En province Gitega, par exemple, les activités scolaires ont été suspendues en date du 22 mars 2019 partout dans les écoles secondaires du chef-lieu de la province. Les élèves ont été obligés de participer aux activités de plantation des arbustes pour se joindre au Président de la République Pierre Nkurunziza. L'organisation de cette activité avait été déçue par une faible participation de la population locale qui en a marre et a fait recours aux élèves dans la précipitation. Les parents ont condamné cette pratique de faire sortir les enfants des classes et les contraindre d'aller vaquer à d'autres activités autres que les études.

Signalons que cette activité budgétivore de plantation des arbustes et des fruits entamée depuis l'accession de Pierre Nkurunziza au pouvoir a été un échec cuisant et est sévèrement critiquée par des institutions opérant dans le domaine de la lutte contre la corruption et les malversations des moyens publics.

### **Des enseignants financièrement persécutés en province Mwaro**

Les enseignants du Lycée communal Rusaka, commune Rusaka, province Mwaro accusent l'administration communale de leur imposer, en plus des contributions forcées diverses, le paiement de 15000FBU pour la fête de jubilé d'argent que l'école organise en date du 27 avril 2019. « *Celui qui ne paiera pas cet argent n'aura pas droit de vivre dans ma commune et d'y travailler* », a menacé le chef de zone Makamba et représentant communal du parti CNDD-FDD. Un communiqué y relatif précisait que la date limite d'inscription de ceux qui participeront à cette fête était fixée au 20 mars 2019 et un comité de préparation de ladite fête a été désigné. Les informations provenant de la commune disent que le montant exigé servirait à l'organisation de la fête mais aussi à la construction d'une salle polyvalente de cette école. Des enseignants ont été contraints de payer ce montant par peur de perdre leur boulot. Ils ont dénoncé un vol déguisé de l'administration et du parti CNDD-FDD.

### **Une centaine de lauréats du lycée Dama à Rumonge n'avaient pas obtenu leurs certificats de fin d'études des humanités pour l'année scolaire 2017- 2018**

140 élèves du lycée Dama, une école privée du centre urbain de Rumonge appartenant à l'opposant politique en exil Chauvinaux Mugwengezo attendaient désespérément l'octroi de leurs diplômes de l'année scolaire 2017- 2018. Ils ont réussi mais n'avaient pas encore eu droits à leurs certificats de fin d'études.

Une inspection du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et professionnel avait invalidé les dossiers de 30 élèves sur les 170 élèves qui fréquentaient cette école pour l'année scolaire précitée. Curieusement, les parents avaient attendu que les diplômes des 140 autres qui étaient en ordre soient signés, en vain. Depuis mi- février 2019, une partie de ces élèves a organisé un mouvement de grève pour réclamer ces diplômes, mais le mouvement avait été vite maîtrisé par les autorités de l'école et de l'administration. Des informations dignes de foi avaient révélé que ces élèves étaient victimes du fait que l'école appartient et est représentée par un opposant du régime en exil.

### **Grève au centre professionnel des métiers de Gatete en province Rumonge**

Les élèves réclamaient de passer l'examen d'Etat pour avoir accès à l'enseignement supérieur. Ils étaient à plus de 250 élèves à réclamer ce droit et avaient entamé un mouvement de grève depuis la fin du mois de février 2019. Le directeur de ce centre leur avait promis que ce centre allait être changé en lycée technique. Ciza Lucky leur avait en plus fait payer le minerval des élèves fréquentant l'enseignement général équivalant à 15000 FBU par trimestre. Il avait effectivement sollicité le changement de ce centre de métiers en un lycée technique, mais s'était empressé à ouvrir ces filières sans l'autorisation du ministère de l'éducation. Constatant que le temps passait et que l'examen d'Etat approchait sans que l'autorisation de changement soit accordée, les élèves avaient organisé une grève pour faire pression et faire entendre leurs doléances.

En pleine grève, vers le milieu du mois de mars 2019, le directeur de ce centre a été limogé et a été remplacé par un certain Emile Ndiwokubwayo. Les parents et les élèves estimaient que l'urgence n'était pas de changer de directeur mais d'autoriser le changement de l'école pour l'intérêt supérieur des enfants victimes de cette situation.

### **Des parents s'opposent à une tentative d'arrestation du directeur de l'ECOFO Kiza, en commune Gihanga, province Bubanza**

Suite à un malentendu foncier entre un particulier qui serait un frère du gouverneur de la province Bubanza et l'autorité scolaire de l'ECOFO Kiza située en commune Gihanga, un incident a perturbé la quiétude des élèves de cette école en date du 20 mars 2019. En effet, la police a tiré des coups de feu pour anéantir la résistance des parents et des enseignants qui s'opposaient à l'arrestation du directeur et à la fragmentation de la parcelle appartenant à l'école. Selon des sources sur place, une partie de la parcelle avait été illégalement attribuée à un proche du gouverneur de la province Bubanza qui voulait y construire une maison. Ainsi, les parents et le personnel de l'école se sont coalisés et ont refusé cette spoliation. Les autorités communales ont dû intervenir pour rétablir la situation. La question a été prise en main par les parents, les responsables de l'école et l'administration communale. Entre temps, l'incident avait

provoqué une peur panique du côté des élèves qui avaient fui dans tous les sens suite à la fusillade policière.

### **III. Un manque criant d'eau potable et une gestion calamiteuse de l'entreprise**

#### **REGIDESO**

Dans plusieurs coins du pays, l'eau potable est devenue un produit rare. La population est contrainte de se rabattre sur l'eau sale des rivières, des marigots et des lacs, ce qui accentue les maladies des mains sales. Entretemps, les responsables et les agents de l'entreprise de l'eau la REGIDESO rivalisent dans la corruption et les malversations financières devant les lamentations sans cesse croissantes des victimes de la crise de l'eau potable. Dans nos différents rapports antérieurs, la pénurie d'eau potable dans certaines circonscriptions du pays est plusieurs fois revenue.

La province Rumonge a été la plus affectée par cette pénurie pour avoir enregistré à la fin de l'année 2018 et au début de cette année plusieurs cas de victimes de choléra. Après quelques jours d'accalmie dans cette province, la population doute d'un retour imminent de l'épidémie de choléra à la suite d'une pénurie d'eau potable qui continue à frapper les ménages. Depuis la deuxième semaine du mois de mars 2019, des femmes du village de la colline et zone Gatete, commune et province Rumonge faisaient savoir qu'elles utilisaient l'eau des rivières Gafunzo et Buzimba.

Ces femmes disaient être fatiguées par l'inaction des responsables de la régie communale d'eau dans leur zone. Le chef de zone Gatete, Jacques Ntunzwenimana, regrettait aussi le fait que sa zone replongeait encore dans une pénurie d'eau potable qui faisait craindre une recrudescence de l'épidémie de choléra et d'autres maladies de mains sales. Il affirmait avoir fait des contacts avec les responsables de la régie communale d'eau pour qu'ils fassent la réhabilitation des sources d'eau potable qui alimentent ce village.

Au mois de décembre 2018, la zone Gatete avait été la plus touchée de toutes les zones de la commune Rumonge par l'épidémie de choléra. Ce village héberge beaucoup de personnes venues de tous les coins du pays. Il a été créé en 1985 par le président Bagaza dans le cadre de sa politique de création des villages modernes.

La ville de Rumonge a également connue, pendant cette période de rapport, des perturbations d'approvisionnements en eau potable. Des habitants de la ville contactés accusaient la police de vider les réservoirs d'eau de cette ville avec des camions citernes pour aller alimenter les déplacés du village de Mayengo en zone Kigwena, commune et province Rumonge. La décision d'approvisionner ce site des déplacés avait été prise lors de la dernière épidémie pour éviter que ces personnes vulnérables soient frappées par l'épidémie de choléra ou des maladies liées au manque d'hygiène. Ce village a été créé pour héberger les déplacés des localités de Nyaruhongoka et Gitaza, victimes des éboulements de terres et des inondations.

« *La police sauvait les uns et faisaient souffrir les autres* », nous avait indiqué un habitant de Rumonge contacté.

Le manque criant d'eau potable a affecté aussi les communes Buganda et Rugombo au cours de cette période du rapport. Aucune goutte d'eau n'a coulé durant tout un mois dans les robinets publics. Cette situation a beaucoup perturbé les activités dans les lieux publics en l'occurrence les écoles à régime d'internat, l'hôpital Cibitoke, les hôtels, les restaurants et les bureaux. Un

bidon de 20 litres se vendait à plus de 500 FBU pour des habitants qui avaient des possibilités financières. D'autres encore étaient obligés de se rabattre sur l'eau des marais d'irrigation très impropre, d'où la crainte des maladies des mains sales. Le responsable de la REGIDESO en province Cibitoke regrettait que les besoins en eau aient dépassé de plus en plus les capacités de production de l'entreprise.

## **V. D'autres faits de mauvaise gouvernance observés pendant la période du rapport**

### **Les fonctionnaires harcelés pour achat des uniformes destinés à la fête de la journée internationale du travail et des travailleurs**

Les fonctionnaires de l'Etat dénoncent des harcèlements dont ils sont victimes de la part de leurs chefs de service qui les contraignent d'acheter des uniformes pour la journée du 1er mai prochain. « *Des responsables des services de l'Etat jouent la commission en s'impliquant activement dans la vente des tissus qui serviront d'uniforme au défilé de la journée internationale du travail* », nous confirme une source de la direction communale de Ntawangwa en Mairie de Bujumbura.

Ainsi, le Directeur Communal de l'Enseignement Ntawangwa envoyait sans cesse des messages aux directeurs des écoles demandant à ces derniers de prévenir à temps leurs enseignants qu'ils achèteront l'uniforme pour le défilé du 1er mai prochain. Il menaçait en disant que c'est un ordre de le faire. Le problème selon les enseignants n'est pas d'acheter l'uniforme mais le problème réside au niveau des prix jugés très élevés par rapport à la qualité du tissu, mais aussi par le fait que c'est cet administratif qui fait le choix du tissu. A cela s'ajoutent le problème financier et les contributions de toute sorte auxquels ces enseignants font face.

### **Des cultivateurs de thé en sit- in devant les bureaux du gouverneur en province Mwaro**

Plus d'une centaine de theiculteurs des communes Rusaka et Ndava ont organisé une manifestation publique le 28 mars 2019 devant les bureaux du gouverneur de la province Mwaro. Ils disent qu'ils étaient venus demander la réponse d'une lettre qu'ils lui avaient adressée réclamant le droit de vendre les feuilles de thé à l'usine PROTHEM qui leur a donné des plants de culture. Ils dénoncent les tortures et traitements inhumains qu'ils subissent lorsqu'ils sont attrapés, acheminant ces feuilles à cette usine, par des Imbonerakure sous la supervision du chef de zone Makamba et président communal du parti au pouvoir. L'administration communale et le parti CNDD-FDD les exigent de vendre ces produits à l'usine OTB, mais ces exigences ne sont pas imposées dans d'autres communes, ce qui est injuste, selon les victimes. Le gouverneur était au courant de la situation mais n'était pas intervenu pour résoudre le conflit. Des manifestants contactés n'espéraient pas l'issue de l'affaire en leur faveur.

### **Des citoyens contraints de payer les frais des immondices pour bénéficier du droit aux documents administratifs en zone Ngagara.**

En plus des contributions aux élections de 2020 exigées dans tout le pays pour avoir droit aux services administratifs, en zone Ngagara, Mairie de Bujumbura, l'octroi des documents est

conditionné par le remboursement des frais des immondices. L'octroi des attestations d'identité complète, l'extrait de mariage, l'extrait d'acte de naissance pour les nouveau-nés et d'autres documents administratifs délivrés par le chef de zone Ngagara est conditionné par l'annexe d'un reçu attestant que le requérant s'est déjà acquitté des frais de collecte des immondices pour les mois de juillet et août 2018.

Or, d'après les habitants rencontrés devant le bureau de la zone à qui on a refusé des services sans montrer ces reçus, les sociétés qui faisaient la collecte des déchets ménagers ont suspendu cette activité depuis le mois de juin de l'année passée. Ces habitants se demandent comment les responsables de la zone Ngagara exigent le paiement de ces frais pour des sociétés privées qui n'assurent même plus ce service. Les demandeurs des services administratifs dans cette zone dénoncent un vol organisé et disent qu'ils sont contraints de payer cet argent pour avoir ces documents dont on ne peut se passer au risque de perdre d'autres droits civiques.

### **Nième incendie d'un centre de commerce au Burundi**

Le marché de Kinyinya situé en zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura a pris feu la nuit du 21 au 22 mars 2019. Selon des témoins, aucune marchandise n'a été sauvée. Tout a consumé. Les sapeurs-pompiers qui sont arrivés très tardivement n'ont donc rien sauvé. Le marché central de Bujumbura brûlé le 29 janvier 2013 a ouvert une série de plus de 20 grands centres de commerce qui ont consumé dans le pays pendant cette législature du CNDD-FDD. Des analystes indépendants ne rejettent pas des mobiles politiques derrière ces incendies.

### **Clientélisme au dans l'approvisionnement des boissons BRARUDI**

Un climat malsain relatif à l'approvisionnement des boissons BRARUDI a régné depuis la fin du mois de février et a persisté durant cette période du mois de mars 2019 en province Cibitoke. Selon des sources administratives, la distributrice- gérante, Madame Léonie Barandereka qui approvisionnait ces boissons à Cibitoke était devenue indésirable parce que non militante du parti au pouvoir. Les consommateurs de ces besoins s'inquiétaient beaucoup. Les dépôts de BRARUDI étaient fermés, des hauts cadres du CNDD-FDD natifs de la province se concertaient pour trouver un remplaçant issu de leur famille politique. La même situation a été observée en province Karusi où le distributeur indésirable a connu des désagréments parce que non membre du parti au pouvoir.

### **Le chef de secteur Mparambo I en province Cibitoke en cavale pour refus d'obéir aux ordres du parti au pouvoir**

Hassan Ntahomvukiye, chef de secteur Mparambo I en commune Rugombo, province Cibitoke depuis 2015, a déserté ses fonctions depuis le 4 mars 2019. Des sources administratives locales indiquent que cet administratif avait été écarté de toute activité de son parti CNDD-FDD car il avait refusé d'obéir aux ordres donnés par les chefs Imbonerakure qui l'obligeaient, en vain, de participer activement à la répression contre les opposants politiques. *« Je leur répondais que je suis l' élu du peuple et que donc je ne pouvais en aucun cas participer à la répression de ceux qui m'ont élu »*, précise cet élu collinaire en cavale. Un des responsables du CNDD FDD contacté dit que son parti l'a accusé de ne pas forcer le paiement des contributions aux élections de 2020, et de ne pas s'impliquer assez dans les collectes de vivres et d'argent pour la construction des permanences et d'autres activités du parti.

Cette même source précise que cet élu avait été corrigé en date du 2 mars 2019, mais qu'il n'avait pas voulu changer. Ainsi, la victime avait encaissé au moins 100 coups de bâtons dans un cachot de correction se trouvant à l'intérieur de la permanence de ce parti en commune Rugombo. On l'avait averti que s'il continuait à désobéir, il allait être tué, selon la même source.

L'administrateur communal de Rugombo, Béatrice Kaderi, confirme le départ de son subalterne, mais précise ne pas savoir où il est parti. « *Il m'a écrit une lettre me disant qu'il part pour des soins de santé et me demandait de trouver quelqu'un d'autre pour le remplacer en son absence* », explique l'administrateur communal.

### **Des bénéficiaires d'engrais chimiques dénoncent le détournement de ce produit en province Rumonge**

Alors que les frais d'approvisionnement avaient été payés, les agriculteurs de la province Rumonge se sont plaints de ne pas recevoir de l'engrais chimique au moment voulu.

« *Au moment où nous tendons vers la fin de la saison culturale B, les stocks de la direction provinciale de l'agriculture et de l'élevage à Rumonge sont vides. Nous nous présentons avec des reçus, ils nous disent qu'il n'y en a pas. Et pourtant, les responsables de cette direction et les autorités continuent à nous sensibiliser pour continuer à payer les frais d'approvisionnement* ». Ceux qui ont des moyens disent qu'ils ont opté pour aller acheter les engrais non subventionnés sur les marchés des particuliers où un sac de 25 kg s'achète à 45.000FBU. Pourtant, pour avoir la même quantité d'engrais subventionnés, les concernés avaient prépayé 29.200FBU. Ces agriculteurs présumant que l'engrais qui devait être distribué à la population est revendu sur les marchés à des prix exorbitants. Des sources proches de la DPAE à Rumonge disent que ces engrais subventionnés de types NPK, Urée et KCl ne sont pas encore disponible au moment où le temps des semences est déchu.

### **Contribution forcée pour la construction des bureaux provinciaux et de la zone Rumonge**

L'administration provinciale et communale de la province Rumonge force la population à contribuer pour la construction des bureaux provinciaux et de la zone Rumonge.

D'après les habitants de la ville de Rumonge contactés, des jeunes Imbonerakure du parti CNDD- FDD font le recouvrement forcé auprès des boutiquiers à raison de 5000 FBU par boutique. La boutique est fermée sans aucune autre forme de procès si le concerné hésite à payer ce montant. Il est accusé de s'opposer aux projets de développement. Les chefs de services de l'Etat ont de leur côté été invités par les autorités administratives à sensibiliser le personnel à leur charge pour qu'ils apportent leurs contributions à la construction de ces bureaux administratifs.

Entre temps, le cabinet du gouverneur prévoit de collecter du matériel de construction d'un bâtiment qui devrait abriter les bureaux provinciaux. Des messages ont été envoyés aux syndicats des enseignants pour qu'ils aillent les transmettre aux personnels de leurs ressorts. Un responsable d'un syndicat des enseignants affirme que les autorités ont exigé un sac de ciment pour deux enseignants, soit une somme de 12.500 FBU par enseignant.

Quatre conducteurs de taxi vélos devraient également se mettre ensemble pour donner un montant équivalent au prix d'un sac de ciment, deux conducteurs de moto contribueront au même titre que les enseignants à hauteur d'un sac pour deux.

Les autorités administratives provinciales poursuivaient des contacts avec les responsables d'autres services publics et privés. Les propriétaires des restaurants et des hôtels avaient aussi été contactés pour les mêmes contributions. En plus des contributions pour la construction des bureaux de travail des autorités, il y a bien sûr les contributions pour les élections de 2020 qui continuent, ainsi que d'autres qui s'invitent à n'importe quel moment selon le bon vouloir des autorités administratives ou du parti au pouvoir.

### **Le CNC retire l'autorisation d'exploitation de la radio BBC et décide la reconduction de la sanction de suspension des émissions de la VOA**

En date du 29 mars 2019, le président du Conseil National de la Communication (CNC) a pris les décisions de retrait de l'autorisation d'exploitation de la radio BBC et a procédé à la reconduction de la sanction de suspension des émissions de la VOA.

Le CNC accuse la BBC d'avoir diffusé un documentaire "mensonger et accablant sur le Burundi" alors qu'elle était toujours sous sanction. Selon le Conseil National de la Communication, la BBC avait promis de se corriger mais ne l'a pas fait.

Le Conseil accuse la VOA de maintenir dans son personnel un journaliste recherché par la justice burundaise, d'où la reconduction de la sanction de suspension de ses émissions. En outre, les journalistes d'autres médias ont été interdits de fournir toute information pouvant être diffusée sur ces stations de radio.

La voix de l'Amérique s'est insurgée contre la décision du CNC prolongeant les sanctions et qui empêche tout journaliste sur le territoire burundais de travailler avec cette chaîne. Dans un communiqué sorti le 30 mars 2019, la directrice de la VOA indique que cette suspension des programmes de la VOA prive les Burundais d'un journalisme indépendant et objectif au moment où 57% des Burundais préféreraient écouter ses émissions.

*« Nous sommes inquiétés par l'interdiction faite aux journalistes Burundais de communiquer avec la VOA et sommes convaincus que ces menaces persistantes à l'égard de nos journalistes portent atteinte à la liberté de la presse dans le pays », a indiqué Amanda Bennett.*

*« Nous nous tenons aux côtés du peuple Burundais contre ceux qui limitent leur accès aux informations vraies et fiables », a-t-elle ajouté.*

Selon Amanda Bennet, la VOA sera toujours disponible en Kirundi et en Kinyarwanda en ondes courtes, sur internet et sur les émetteurs FM situés dans les pays voisins.

### **Des Imbonerakure menacent et intimident les déplacés de guerre du site Muzingi à Gisanze en commune Gashoho**

Le site des déplacés intérieurs de la colline Muzingi, en zone Gisanze, non loin du bureau communal de Gashoho est victime de menaces et intimidations de la part des jeunes Imbonerakure qui accusent les habitants du site d'être de la composante sociale tutsi et d'être des opposants au régime du CNDD-FDD. Selon des témoins, les Imbonerakure ont multiplié des séances nocturnes de menace et d'intimidation depuis les manifestations de démonstration de force organisées en date du 16 mars 2019 au terrain de la zone Nyagatovu, lieu de naissance

de Mpabansi Jean Berchmans, actuel président du conseil communal de Gashoho et conseiller principal du gouverneur de Muyinga, connu pour ses positions extrémistes. Ils ont reçu la mission de chasser près de 500 déplacés qui vivent dans ce site. Ainsi, pendant la nuit, ces Imbonerakure lancent des cris bizarres et battent du tambour tout autour du site.

Ils infligent pendant la journée des traitements inhumains aux occupants du site lorsque ces derniers se rendent dans les plantations d'Eucalyptus à la recherche du bois de chauffage. Le chef de zone Nyetereye, de commun accord avec le chef de colline Busasa, ont juré de malmenier ces déplacés de guerre taxés de « Tutsi » jusqu'à ce qu'ils vident le site. Pour le chef de zone, les plantations d'Eucalyptus publiques doivent servir uniquement les honnêtes citoyens que sont les « militants du CNDD – FDD ».

## **VI. Conclusion et recommandations**

Les violations des droits de l'homme et la mauvaise gouvernance ont eu des effets catastrophiques sur les conditions de vie de tous les Burundais, sans exclusive, même si le régime du CNDD-FDD veut faire croire qu'il y a une partie de la population qu'il voudrait épargner et l'autre à crucifier. .

La majorité silencieuse des Burundais rejette la tentative de division et manifeste son désaccord face à la dérive dictatoriale que le régime de Pierre Nkurunziza tente d'imposer.

Croyant détourner l'opinion et légitimer son pouvoir, le Président Pierre Nkurunziza a instrumentalisé le système électoral dont il ne respecte aucun principe.

A la veille des élections de 2020, le régime multiplie les victimes de la répression politique dans un contexte socio-économique caractérisé par la corruption et les détournements, ainsi qu'une paupérisation généralisée qui ne l'empêche pas de sucer le peuple par des contributions tous azimuts profitant aux seuls potentats du régime en place.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

### **Aux structures étatiques et au gouvernement du Burundi :**

- De se désolidariser avec le Président Pierre Nkurunziza et son système répressif qui priorisent la vengeance et la violence politique au détriment du dialogue et de la concertation entre les fils d'une même nation ;
- De se solidariser comme un seul homme pour mettre un terme au régime sanglant et dictatorial de Pierre Nkurunziza dont les effets n'ont épargné personne au Burundi ;
- De combattre les crimes politiques et économiques ainsi que les multiples violations des droits de l'homme qui dévastent la société burundaise et qui plongent le pays dans le gouffre de la souffrance collective.

### **Aux représentants du peuple, aux partis politiques, organisations syndicales, aux organisations de la société civile et aux confessions religieuses :**

- D'initier des actions et mesures susceptibles de mettre un terme aux contributions forcées imposées à la population.

### **A l'PEAC, UA et ONU :**

- De relancer le dialogue inter-burundais afin d'aboutir à une solution pacifique durable.

### **Aux garants de l'Accord d'Arusha :**

- D'organiser des actions à même de restaurer l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi.